



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2019-010

PUBLIÉ LE 14 JANVIER 2019

# Sommaire

## DSDEN 74

74-2019-01-10-007 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0005 relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie (3 pages)	Page 3
74-2019-01-11-004 - Arrêté DSDEN/SG/AA2019-0006 relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale (3 pages)	Page 7
74-2019-01-11-003 - Arrêté DSDEN/SG/AA2019-0007 relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale (3 pages)	Page 11

DSDEN 74

74-2019-01-10-007

Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0005 relatif à la modification  
de la composition nominative du comité d'hygiène, de  
sécurité et des conditions de travail départemental de la  
Haute-Savoie

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Division Budgétaire  
Références: DBE/LD

Annecy, le 10 janvier 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE  
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE LA HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2019-0005**

**relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie**

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié ;

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale modifié ;

VU l'arrêté SG n°2014-95 relatif à la composition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux de l'académie de Grenoble ;

VU l'arrêté rectoral n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU les propositions des organisations syndicales ;

## ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0068 du 13 novembre 2018 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentants de l'administration :

**Membres titulaires :**

- Mme VINCENT Mireille – directrice académique, ou son représentant – présidente
- Mme ACLOQUE Anne, secrétaire générale

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

FSU :

**Membres titulaires :**

- Mme JOURNAUD Corinne
- M. LOMBART Michel
- Mme BORRACINO Nathalie

**Membres suppléants :**

- Mme GIRAULT Karine
- Mme WALTHERT-SELOSSE Catherine
- M. CERRONI Stéphane

SGEN-CFDT

**Membres titulaires :**

- M. FONTAINE Claude
- M. ZIBELL Grégoire
- Mme VUAILLAT Stéphanie

**Membres suppléants :**

- Mme BONMARIN Sandrine
- M. DUFÉY André
- M. ICARD Alain

UNSA-Education :

**Membre titulaire :**

- M. FUSS Emmanuel

**Membre suppléant :**

- M. ANTHOINE Philippe

Article 2 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT



DSDEN 74

74-2019-01-11-004

Arrêté DSDEN/SG/AA2019-0006 relatif à la modification  
de la composition nominative de la commission  
permanente d'action sociale

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Service médical et social des personnels  
Références: SMS/ND

Annecy, le 11 janvier 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE  
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2019-006**  
**relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;



VU les propositions présentées par les organisations syndicales ;

## ARRETE

Article 1 : La composition de la commission permanente d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

- La directrice académique ou son représentant

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

**Membre titulaire :**

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier

**Membre suppléant :**

- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

FSU

Membre titulaire :

- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Membre suppléant :

- M. Charton Jean-Luc école primaire de Duingt

UNSA-Education :

**Membre titulaire :**

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

**Membre suppléant :**

- Mme MUGNIER Cécile – Ecole élémentaire Marianne Cohn, - Annemasse

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

**Membres titulaires :**

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN

- Mme Bregeard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie

**Membres suppléants :**

- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section

- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission permanente d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2018-0046 du 03 juillet 2018.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT



DSDEN 74

74-2019-01-11-003

Arrêté DSDEN/SG/AA2019-0007 relatif à la modification  
de la composition nominative de la commission  
départementale d'action sociale

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de la Haute-Savoie  
Service médical et social des personnels  
Références: SMS/ND

Annecy, le 11 janvier 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE  
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2019-0007**

**relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale ;

VU les propositions présentées par les organisations syndicales ;

## **ARRETE**

Article 1 : La composition de la commission départementale d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme Vincent Mireille – directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, ou son représentant – présidente
- M. Lamotte Marc – principal du Collège Les Allobroges à La Roche sur Foron

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

**Membres titulaires :**

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier
- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

**Membres suppléants :**

- M. Zibell Grégoire – Ecole primaire Colovry à Annecy-le-Vieux
- Mme Unal Véronique – Collège Evire à Annecy-le-Vieux

FSU

**Membres titulaires :**

- M. Charton Jean-Luc- école primaire de Duingt
- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

**Membres suppléants :**

- Mme Delarue Marie – Ecole élémentaire du Lachat – Annecy le Vieux
- M. Lecomte Sylvain – Lycée l'Albanais – Rumilly

UNSA-Education :

**Membre titulaire :**

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

**Membre suppléant :**

- Mme Céline MUGNIER – Ecole élémentaire Marianne Cohn - Annemasse



Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN
- Mme Bregeard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie
- M. Magli Guy – trésorier adjoint MGEN Haute-Savoie
- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section
- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Membres suppléants :

- M. Balmens Patrick – trésorier MGEN Haute-Savoie
- Mme Heuillard Martine – directrice – section départementale MGEN
- Mme Merrien Chantal – membre du comité de section
- Mme Tocqueville Françoise – secrétaire du comité de section
- M. Viotto Laurent – vice président section départementale MGEN

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission départementale d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2019-0.03 du 08 janvier 2019

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

  
Mireille VINCENT